

Créances irrécouvrables

Lorsque des factures sont impayées, et que vous avez la certitude qu'elles ne seront jamais payées, vous pouvez les passer en créances irrécouvrables via le menu contextuel de la liste des factures.

The screenshot shows the 'Liste des factures client' window. The main table has columns: N° fact, Date, Échéance, St, and Actions. A red arrow points to the 'Passer en perte' option in the context menu. The table lists several invoices, with the 5th invoice (N° 5) highlighted. The right side of the window shows a summary table with columns: N, Total HT, Total TTC, and Règlement.

Cette opération a pour conséquence de passer une écriture comptable qui débite les comptes de pertes sur créances irrécouvrables (en France, le plus souvent 654) et de TVA collectée ou en attente selon les cas, et qui crédite le compte client.

Le traitement de mise en perte vous permettra également de créer l'enregistrement d'OD (opération diverses) correspondant.

Voici par exemple le traitement comptable d'une facture client de 100 HT / 120 TTC du 26/06/2025, passée en perte le 02/02/2026 dans le régime de TVA sur les débits.

The screenshot shows the 'Journaux comptables' window with the 'Journal tous mouvements' for the period from 01/06/2025 to 31/12/2026. The table shows various accounting entries with columns: N° Mvt, Jnl, Date, N° pièce, Pointage, Échéance, Compte, Libellé compte, Libellé, Débit, and Crédit. The entries include sales (VT) and losses (OD) related to the invoice.

Pour ce qui concerne la facture, elle est enregistrée sur le journal des ventes (VT) :

- une écriture du montant HT au crédit du compte de produit
- une écriture du montant de la TVA au crédit du compte de TVA collectée
- une écriture du montant TTC sur le collectif client

L'OD de mise en perte permet de solder le compte client. Elle se décompose comme suit :

- une écriture du montant HT au débit du compte des créances irrécouvrables (654)
- une écriture du TTC au crédit du compte collectif client
- une écriture du montant de TVA au débit du compte de TVA collectée.

Attention, en France, il faut avoir fait deux relances par LRAR avant de pouvoir passer une facture en créance irrécouvrable !



Autres articles "Compta"

- [Affectations comptables automatiques](#)
- [Arrêtés de TVA](#)
- [Balance](#)
- [Balance tiers](#)
- [Calcul de la TVA](#)
- [Certification des logiciels de caisse](#)
- [Clôture comptable / Exercices comptables](#)
- [Comptabilisation des écritures](#)
- [Comptabilité avec Gestan : principes de base](#)
- [Comptabilité en partie double](#)
- [Compte bancaire et de caisse](#)
- [Compte de résultat](#)
- [Créances irrécouvrables](#)
- [Encaissements/Décaissements](#)
- [Export CFONB](#)
- [Export SEPA](#)
- [Export XIMPORT des données comptables](#)
- [Facturation par taux de taxe](#)
- [Grand Livre](#)
- [Immobilisations](#)
- [Imputations comptables](#)
- [Journal](#)
- [Journaux comptables \(codes\)](#)
- [Lettrage](#)
- [Liaisons comptables](#)
- [Liaisons en masse : écritures](#)
- [Micro-Entreprise / Auto-Entreprise](#)
- [OD \(opérations diverses\)](#)
- [Options des documents comptables](#)
- [Paramétrage comptabilité](#)
- [Pièces sans imputation](#)
- [Plan comptable](#)
- [Pointage TVA](#)
- [Produits et Charges](#)
- [Relevés de compte bancaire *](#)
- [Remise de chèques](#)
- [Revue des écritures *](#)
- [Soldes de gestion](#)
- [Taux de TVA](#)
- [Ticket Z](#)
- [Trésorerie prévisionnelle *](#)
- [Trésorerie simplifiée](#)
- [Ventilation des factures par échéances](#)

Ventilation des écritures

Ventilation détaillée par taux de taxe *

From:

<https://manuel.gestan.fr/> - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:

<https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/compta/creanceirrecouv?rev=1767273040>

Last update: **2026/01/01 14:10**